

TOPONYMIE LIGNEROLLAISE

LIGNEROLLES SE SITUE à l'extrême nord du plateau des Combrailles et de l'aire du parler occitan. La Combraille, ancienne province située aux confins des dialectes du sud et du nord est une zone que les linguistes appellent « croissant » (voir cartes) et qui s'étend jusqu'aux portes de Montluçon. C'est une zone de contacts où le parler local d'origine occitane auvergnate a, peu à peu, subi les influences dominantes du français, langue de l'Etat puis langue obligatoire de l'Ecole.

Ainsi Viersac, Rillac, Prémilhat... sont devenus Viersat, Rillat, Prémilhat...

La Chabane, lieu-dit à Lavault Sainte-Anne (avec son *c* mouillé prononcé traditionnellement *ch* en Marche et en Auvergne) ne subsiste que rarement ; le mot est (re)devenu cabane.

Les microtoponymes sont liés à la parcelle précise qu'ils désignent dans ses caractéristiques (en bas, en hauteur, humide, rocheux, sablonneux, boisé, landes, vigne

Parfois, plusieurs parcelles qui ont des caractéristiques communes et qui appartiennent donc au même ensemble (toujours relativement réduit) peuvent porter le même nom : *les Chaumes, le Clos, la Caille, la Grande Couture et la Petite Couture, etc.*

Nous disposons

- des terriers (relevés des impôts de la châtellenie de Montluçon, en particulier celui de 1681
- du cadastre « Napoléon » relevé en 1814 et matrice cadastrale en 1821)
- de plusieurs ouvrages :

1° *Noms de lieux en Bourbonnais* de Marcel **Bonin**, 2006

2° *Microtoponymie rurale et histoire locale dans une frange entre occitan et français : la Combraille* de Pierre **Goudot**, 2004

3° *Mémoire des communes bourbonnaises La Combraille* de Maurice **Piboule**, 1988 (ouvrage plus difficilement utilisable car assez imprécis avec des assertions sans fondement historique)

Le terrier de 1681 et le cadastre Napoléon donnent de précieuses indications sur les noms des parcelles du village et de ses hameaux.

Sinon il faut interroger les dépositaires de la mémoire du village et ceux qui les ont longuement entendus.

Nous sommes confrontés à deux difficultés :

- l'évolution de la langue et du parler local coincés entre l'occitan et le français et peu à peu soumis à une nette francisation ;
- l'imprécision des différentes transcriptions, en particulier celles des géomètres du cadastre Napoléon.

En effet, le cadastre a été fait par des personnes qui ne comprenaient pas toujours le patois local et en tous les cas ne le maîtrisaient pas bien. Or les noms des parcelles relevées sur le cadastre Napoléon ont été donnés par des ruraux qui, majoritairement, parlaient en patois auvergnat occitan. Le résultat est qu'il y a donc de nombreuses déformations.

Exemples : Le pré des rois pour le pré d'Aurey (tracrit ainsi dans le terrier de 1681) ou pré Dorey ; l'origine est vraisemblablement plutôt lié au mot de l'ancien français *roë*, la roue, le chemin, qui a donné le mot rouette.

Le nom de la paroisse

C'est une bulle du pape Adrien IV de 1158 qui mentionne pour la 1^{ère} fois l'**ecclesiam de Sancti Martini de Linarolis**. En 1174 et plus tard, c'est la **parrochia de Linarolis**, la paroisse de Lignerolles qui est mentionnée.

Le mot paroisse vient du bas latin *parochia*, paroisse, du grec *paroikia*, groupement d'habitations voisines. Lignerolles tire son nom de *Linarolis*, terme du 8^e siècle, qui deviendra *Linerolis* au 14^e siècle, du latin *linaria*, champ de lin avec le suffixe diminutif -ola. Lignerolles a ainsi la même origine que Liernolles et d'autres villages en France et en Suisse.

Mais comme aucune trace de cette culture n'est repérable dans aucune archive, d'autres propositions d'étymologie sont apparues : ancien lieu boisé, profonde gorge...

Cela dit, il est possible (et vraisemblable) que la culture du lin ait précédé celle du chanvre à Lignerolles, la culture du chanvre étant certainement postérieure à celle du lin en France. Enfin, le sol et la présence du Cher et des moulins ont sans doute favorisé plus tardivement la culture du chanvre. Avec la Révolution, la paroisse devient commune.

Le Bourg et les hameaux

Le Bourg : (racine germanique, *de burgus, château fort*), c'est le lieu principal de la paroisse où se tiennent l'église et quand il y en a un, le marché. Sous la Révolution, le bourg est devenu *chef-lieu* de la commune, puis il est redevenu le bourg.

Les Agroles, le Communal : le nom *Agrolles* peut venir du patois *grolle*, corbeau. Les habitations sont construites dans une zone d'anciennes terres communes.

La Bique : (racine celtique *bek*), promontoire rocheux allongé.

Le Breuil : dit aussi Le Breu (Breux) en patois ; du gaulois *brogilum*, bois, de l'ancien français, *brueil ou bruel ou broil* qui désigne le taillis, le petit bois, souvent enclos.

La Caille : racine pré-indo-européenne, *kal*, la pierre, en gaulois, *caio ou caliavos*, en ancien français, *cai, caie, chaille*, la roche, la hauteur pierreuse.

Dans les registres paroissiaux, ce lieu-dit apparaît d'abord sous la forme La Caillerie, La Callie.

Le Grand et Le Petit Cougour (Les Cougours) : le *gour* (ancien français *gourt*, latin *gorges*, gouffres) est un trou d'eau en général assez profond, un tourbillon d'eau, un gouffre. Le mot a ensuite perdu de sa force pour désigner une profonde dépression très humide. Cougour est formé de *côte* (*coust* en ancien français) et de *gour*. Cougour désignerait ainsi les côtes raides, les profondes entailles des gorges du Cher.

On retrouve le *gour* dans le nom de famille Gourbeix.

Château-Gaillard : ce nom de hameau apparaît tardivement ; le mot *château* est un mot très équivoque qui peut désigner une construction simplement hors du commun (maison de maître, simple fortification ...) ; *gaillard* peut dériver de *gaille*, la boue. La seule « curiosité » de l'endroit, ce sont les profondes caves voûtées situées sous les maisons Duboisset et Bourdin.

A Lignerolles comme à Villebret où il y a un autre Château-Gaillard (à Beauregard), ce toponyme n'est pas expliqué

Les Granges et La Garde : toponyme militaire pour le deuxième. La garde désigne un point fortifié qui assure et la surveillance du secteur et aussi la défense d'un point fortifié plus important. Vraisemblablement, le site de La Garde (promontoire en face du Château de l'Ours, avec une vue très dégagée sur le château, sur la vallée du Cher, sur le ruisseau de Mont et le village de Lignerolles) autorise la construction d'un bâtiment de défense avec une tour de guet (en 1746, par exemple, Jacques Messieux dit Chagot, marié, laboureur, fils et frère de laboureurs de la Garde ou des Granges – sans doute chez de Ligondex - est dit *soldat à la tour du village de la Garde*) (On se demande bien ce que l'on peut guetter dans un tel lieu au 17^e siècle !).

Le "château", la tour et les terres sont appelés *La Garde* tandis qu'en contrebas, le village des paysans est appelé *Les Granges* (du latin populaire *granica*, du latin *granum*, grain, qui désigne des exploitations agricoles dépendantes d'une seigneurie). Pendant longtemps on a différencié le village *des Granges de La Garde*, lieu plus élevé où est construit le vieux "château" (d'après Mme Lougnon-Gauthier, il n'en resterait que le grand monolithe réutilisé comme linteau dans le portail d'entrée de la maison actuelle). Puis, tout a été fondu dans la seule appellation de *La Garde*.

Mont : du latin *montem*, éminence. C'est le point le plus haut de la paroisse.

La Mothe, la Motte : une motte, c'est un butte, parfois naturelle, le plus souvent artificielle, sur laquelle on érige une tour en bois entourée de sa haute-cour et de sa basse-cour, le tout entouré de lices ou palissade et d'un fossé (l'ancêtre du château-fort).

A Argenty, la motte est remarquablement conservée. Les anciens pensaient qu'une motte avait existé aussi entre Rillat et Combebarre.

La motte féodale de Lignerolles, surmontée d'un "château" rudimentaire, siège d'une vieille seigneurie que l'intendant Florent d'Argouges mentionne en 1686 est très mal conservée.

Le Peu (Peu Milan) : du latin *podium*, soubassement, puis petite éminence, origine du mot puy en Auvergne, formes locales : *pie - py - pied*, en patois *peu*, une éminence, un tertre, un bombement de terrain aux dimensions modestes. *Les Peux* sont fréquents, également employés avec un adjectif ou un nom ; à Lignerolles employé avec un nom *Milan* désignant l'oiseau, le busard.

Le Pontet ou les Pontets : diminutif de pont ; le lieu-dit est situé sur le versant d'un ru.

Saint-Meixant : du nom d'un saint obscur. Le nom du hameau provient certainement du nom de la famille seigneuriale des 16^e et 17^e siècles, la famille de la Rocheaymon, branche du marquisat de Saint-Maixant, écrit marquis de Saint Messan dans nos registres paroissiaux.

Sérignat : autrefois, sur les registres le village était dénommé *Solignat*. Sur le cadastre Napoléon, en contrebas de la côte de Château-Gaillard, le groupe de maisons est appelé *Solignat*.

La Vialle : le nom vient du mot *voie*. La Viale ou Vialle est une zone située au bord d'une voie (ici un chemin important qui mène à la rivière).

Les Villards : du latin *villare*, partie de domaine ; c'est un domaine ou terrain appartenant à une maison rurale, domaine dépendant d'une seigneurie ou d'une grande propriété.

Les creux

Dans la région et à Lignerolles, un « creux » (autres formes locales, *cross*, *croux*, *croze*, *crouze*) est une mare.

Dans le bourg, il y avait 4 creux tous comblés aujourd'hui :

- ***le creux de la Maçonne***, sur la place (voir photo), appelé ainsi car on y faisait fuser la chaux agricole dans son eau pour l'utiliser ensuite pour maçonner ;
- ***le creux des Perches***, à côté de l'église, qui est celui qui a le mieux résisté car il n'a été comblé que récemment ; Perche, du latin *pertica*, perche, gaule ; désigne souvent un bois dont les arbres sont encore à l'état de perches ; peut désigner aussi le charme.
- ***le creux du Presbytère***, dont les grenouilles ont enchanté les habitants pendant très longtemps, creusé sur le terrain jouxtant le presbytère, là où aujourd'hui les gens jouent au volley-ball ; sans doute creusé pour servir de réserve de poissons ;
- ***le creux du Rouque***, en fait dans une ancienne carrière do chami do Rouque (appelé aujourd'hui le chemin du Roquet)

Il reste un semblant de creux chez Gilles Nore qui lui aussi est le résultat d'un vide ; là, passait l'ancien chemin creux qui venait de Montluçon, via le chemin des Pelloux (fermé et transformé en pré lors du remembrement) et dont on devine le tracé vers chez Gilles Nore et surtout sur la route de Mont quand la route s'élève en direction du village, sur la droite, avant les tournants.

A Mont, il y avait un creux appelé ***le creux des Forges*** situé vers la maison actuelle des Molusson ; il pouvait être lié à une petite activité métallurgique qui n'avait certainement pas, si jamais elle a existé, un vrai statut d'artisanat et encore moins d'industrie (comme cela a été le cas à Argenty) car il n'y en a aucune trace, ni dans les registres paroissiaux, ni dans les descriptions des intendants.

Noms des Parcelles, des lieux-dits voire des noms de famille

(car les lieux-dits ont souvent donné naissance à des noms de famille)

Age : c'est la haie ; le mot désigne alors une parcelle enclose.

Aigue : c'est l'eau.

Ayard : c'est *oyard*, le peuplier, transformé localement en ayard.

Besse : soit graphie de *baisse* qui désigne une parcelle ou un lieu situé en contrebas d'autres parcelles ; soit mot formé à partir du nom gaulois du bouleau ; désigne alors un bois de bouleaux.

Biaule : autre nom du bouleau.

Boisse ou bouesse : lieu buissonneux ; nombreux noms de famille (Labouesse, de la Boisse...)

Brande : lieu découvert où poussent bruyères (ou *bregères* ; nombreuses variantes) et fougères.

Chami : lo chamis, les chemins ; par exemple, La vieu (ou lo chami) do rouque, le chemin des Pelloux, le chemin des Mignottes.....

Chapy, chapelle : signifie déboisement ; du vieux français *chapler, chaplier* dont le 1^{er} sens est abattre, tailler en pièces.

Chaume : du bas latin *calmis*, de l'ancien français *chalm, chaulme, chôme* ; au Moyen-Age désigne les landes, les communaux ; plus tard désigne les champs moissonnés sur lesquels il n'y a que le chaume. Les noms Chaumat et Chaumes désignent encore parfois des terrains de vaine pâture, des terres arables de qualité médiocre.

Chier ou chiez : racine préceltique *ker*, le rocher, comme *cair, chière, chir, querre* ; pointement rocheux, point haut par rapport aux parcelles environnantes, peu favorable à la culture.

Clos : parcelles closes (haies, fossés, murets) ; souvent des prés.

Contamine : désigne au départ une grande terre de labour d'un seul tenant qui par la suite a été allotie en petites exploitations familiales.

Corre : *caure, le corre* ; espace cultivé près d'un habitat (un hameau, un moulin...)

Côte, côteau : de *cot, caud, caut, caux* : terrain en pente, forte ou faible.

Couture : du latin *cultura*, la culture ; de *cou, cout, couture* qui signifient secteur cultivé.

Croyer : *croye ou creuil*, pomme sauvage, petite pomme acide (parfois par extension, tout fruit sauvage).

Fau, faye, fayol, fayard : de l'ancien français *fau, fou, fai* qui désigne le hêtre ; nom de famille Fayolle.

Gagnerie : terre cultivée ; de l'ancien français, *gaigner*, paître, faire paître, cultiver ; à l'origine, c'est la terre gagnée sur la forêt ; un *gaignière* est un cultivateur.

Ganne : de gué, lieu humide ; toujours situé sur un ru ou ruisseau et traversé par un chemin qui fait que l'on doit passer à gué.

Gouille : fondrière, eau bourbeuse ; gouiller, c'est se prendre l'eau par maladresse, le plus souvent dans les sabots ou les chaussures.

Jayoux : deviennent les ajayoux

Naute : *not, noue* ; mare, prairie humide, marécageuse.

Ouche, l'Ouche, les Ouches : souvent avec un complément, de l'ancien français *osche*, du gaulois *osca*, enclos et *olca*, terre fertile

Ours : l'eau ; aucun rapport avec l'animal ; d'une racine pré-indo-européenne *our, ur* qui signifie eau tumultueuse (voir château ou ruisseau de l'Ours).

Palle, pelle, pale : du latin *palus*, marais, étang, de l'ancien français, *palu ou palud*. Le mot s'étend par la suite à la digue puis au système qui permet de la vider. La forme palle est la plus fréquente.

Pièce : parcelle cultivée.

Plante (la ou les) : lieu planté en vigne, clos de vignes ; la relation entre ce mot et la vigne est médiévale, liée au contrat utilisé pour créer un vignoble : le bailleur cédait une terre pour 5 ans sans redevance et le preneur devait la planter en vigne. A terme, la terre était partagée par moitié.

Poirier, perrière : soit une voie empierrée, soit nom lié à l'arbre fruitier.

Prade : du latin *pratum*, le pré, forma ancienne, le *pred* ; à l'origine, la prade est une prairie artificielle créée en dehors des prairies naturelles des endroits humides.

Prairie : dérivé de *pré*.

Pré : *prat* en Combraille ; c'est toujours un pré naturel situé en général en bordure de ru ou de ruisseau ; les prés se suivent en chapelet très repérables sur le cadastre Napoléon.

Queury : *cury, queurie, queroux*, c'est un carrefour à plusieurs voies, un croisement de chemins.

Rainaud, rainaude : de *rai* (chemin ou ruisseau) et de *not, naute* (prairie humide)

Riau, riou : ruisseau (ex, le Riau Nejà)

Rivière : terrains bordant la rive d'un cours d'eau.

Rigole : petit ruisseau (peut être aménagée par l'homme) ; de l'ancien français *rigol*, sillon, dérivé du latin, *regula*, règle, trait.

Rouette : lo rouettes, les rouettes ; du mot roue, ancien français *roë*, prononcé rouée puis roue ; au départ, c'est un chemin carrossable. Par la suite, le mot s'étend à toute sorte de chemins. A Lignerolles La Rouette, disparue avec le remembrement, était un chemin creux qui coupait du bourg au Breuil, du 1^{er} tournant de la route du Clos jusqu'au puits, à côté de chez Michaud.

Sagne, saigne : lieu marécageux.

Saut : de *saltus*, région de bois et de pacages.

Les lieux-dits de la section A dite de La Caille

Domaine de La Caille : Les pièces de La Caille ; Les champs de La Caille ; Les chaumes blanches du domaine de La Caille ; Pré de la chaume blanche du domaine de La Caille ; Pré de La Caille ; Domaine de La Caille les bergerats

Aux alentours de La Caille : La Bergère (vers Mont) ; Les Moulins ; La Grolière ; Le Varne (Les Varnes) ; Les Ayards doux ; Chaume brûlée

Un peu plus loin : Le champ du Poirier ; La /Les chaume(s) blanche(s) ; Les Chagnerettes ; Le Patural ; Les Chaumes ; Les Ayards Begat ; Goute froide

Au bord de la section C : Le Casson ; Le Pellot (que nous appelons Les Pelloux)

Dans la zone des Pontets (ou Pontoux:ou Ponté) : Les Ayards ; Les grands Patureaux ; La vigne d'Issac ; La Tuillerie

Entre le chemin des Pelloux (aujourd'hui disparu) et la D 304 (autrefois chemin) : Les Jarrots ; Les Souhais ; Les Coutures ; Les Bruyères ; La croix Pillard ; Le Quérie ; L'ouche Piraut

Dans le triangle Quatre chemins / D 304 / bout du Communal / route du Breuil / Saint-Maixent / Quatre chemins : le Communal ; les Agrôles ; Les Balayes ; La Motte ; La Franchise ; L'ouche du Buit ; L'ouche de La Rie ; Le Peux ; Les Barres ; Les Asses ; Saint-Maixent

Entre la Rouette et la route de Château-Gaillard : Le Clos ; Le Clos des Barres

Quelques lieux-dits supplémentaires pour cette section dite de La Caille : Le Patural de la Bruyère ; autre Patural ; Le Four ; autre Clos ; autres Chaumes ; Les Ayards Mercier ; Le Patural du Grand Chemin ; Fanejot ; Les Ayajoux ; Les Poulés ; Prénéderont ; L'Epine ; le Pré du Riot ; le Pré de la Buse ; Les Jaubes ; Le Chaume de Bouchet ; La Sagne ; La Boutonne ; Le Bouchet ; La Périère ou La Paireière ; Rullion ; Le petit Pré ; Chassin ; Le champ du Croyer.